



**Vide Grenier en Salle  
à Wolfisheim  
Dimanche 28 février 2016  
De 8h à 17h**

**Buvette et petite restauration**

**Inscriptions et Renseignements  
avant le 20 février 2016**

**[esw.wolfisheim@gmail.com](mailto:esw.wolfisheim@gmail.com)**

**06 47 21 62 02**

Mise en place des exposants de 6 h 00 jusqu'à 7 h 30.  
CENTRE SPORTIF, 34 rue du Moulin 67202 Wolfisheim

**ETOILE SPORTIVE WOLFISHEIM - MARCHÉ AUX PUCES EN SALLE DU 28 FÉVRIER 2016**

**Adresse :** ESW 34 rue du Moulin 67202 WOLFISHEIM **email :** esw.wolfisheim@gmail.com

**Renseignements :** Tél : 06 47 21 62 02

Je soussigné(e) :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

N° carte d'identité ou passeport _____ Délivrée le _____
Par la préfecture de _____

Propriétaire du véhicule immatriculé : \_\_\_\_\_ Marque \_\_\_\_\_ Type \_\_\_\_\_

Nature des objets exposés sur le stand : \_\_\_\_\_

Nombre de table : \_\_\_\_\_ x **16 €** = \_\_\_\_\_ (1 à 2 chaises fournies)  
(Dimension de la table : **environ** 1,70m x 0,70m)

**Ci-joint un chèque d'un montant de \_\_\_\_\_ à l'ordre de l'ESW**

**REGLEMENT**

**Date :** Dimanche 28 février 2016

**Adresse :** Salle Polyvalente / Centre Sportif 34 rue du Moulin 67202 Wolfisheim

1. Mise en place des exposants à partir **de 6 h 00 jusqu'à 7 h 30**. Horaires d'ouvertures de la salle au public : 8 h à 17 h
2. Prix des emplacements : 1 table (environ 1,70/0,70) **16 €**
3. Les réservations seront obligatoirement accompagnées du règlement par chèque.
4. Les chèques sont à libeller à l'ordre de : **ESW**
5. Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée des inscriptions sans aucune contestation possible.
6. Aucun exposant ne pourra s'installer tant que le montant de location n'aura pas été perçu.
7. Clause de désistement : **après le 10 février 2016 aucun remboursement** des sommes déjà versées ne sera effectué.
8. En cas de force majeure l'association se réserve le droit d'annuler la manifestation, les sommes déjà versées seront remboursées dans ce cas.
9. Les exposants s'engagent impérativement à respecter les horaires d'ouvertures et de fermetures.
10. Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement dans un état de **propreté absolue**. Ils demeurent responsable des dommages ou autres dégradations causées aux locaux, aux matériels mis à leur disposition et éventuellement des préjudices qu'ils causeraient à autrui.
11. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'un exposant et d'exclure celui qui ne respecterait pas ce règlement ou qui perturberait la bonne marche de la manifestation.
12. Les exposants devront indiquer lors de l'inscription le nombre de personnes venant les aider.
13. Les objets et collections exposés sont sous l'entière responsabilité de leurs dépositaires, à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou autre dommage, de quelque nature ou origine qu'il soit.
14. Aucun véhicule motorisé ne pourra pénétrer dans la salle.
15. Aucune animation musicale ne sera tolérée.
16. Aucun stand de boissons ou de nourriture ne peut être accepté, puisque réservé à l'association.
17. **Les emplacements non occupés à 7 h 30 seront redistribués sans aucun remboursement.**
18. Le renvoi du bulletin de participation ci-joint entraîne l'acceptation du présent règlement.

Fait à : ..... Le .....

Lu et approuvé : « ..... »

Signature :